

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS
	● LOUÉS.
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.	
CHAPITRE I ^{er} . — Personnel.....	212,210 »
CHAPITRE II. — Matériel.....	128,062 »
Total général des dépenses....	340,272 »
 ARRÊTÉ à la somme de <i>trois cent quarante mille deux cent soixante-deux francs.</i>	
La différence entre les recettes prévues.....	351,500 »
et les dépenses prévues.....	● 40,272 »
Soit.....	11,228 »
est réservée pour servir en cours d'Exercice à l'ouverture des crédits nécessaires à l'acquittement des dépenses des Exercices clos, et, s'il y a lieu, du reste à payer que pourra présenter le règlement de l'Exercice 1870.	
Papeete, le 30 janvier 1871.	
<i>L'Ordonnateur p.i. f.f. de Directeur de l'Intérieur,</i>	
Signé : G. MAURICE.	
Approuvé	
En Conseil d'Administration, dans ses séances des 30 et 31 janvier 1871.	
<i>Le Commandant Commissaire de la République,</i>	
Signé : DE JOUSLARD.	

N° 25. — *DÉCISION* du 31 janvier 1871 fixant à 4 p. 0/0 les remises à allouer au receveur des finances des Etablissements français de l'Océanie sur le montant des contributions directes recouvrées sur rôles.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} février 1864 allouant, au compte du service Local, au receveur des finances des Etablissements français de l'Océanie, une remise de 6 p. 0/0 sur le montant des contributions directes recouvrées sur rôles ;

Considérant que depuis cette époque les contributions directes des Etablissements de l'Océanie ont subi des augmentations successives sans qu'il en puisse résulter un surcroît de travail ;